



Fondettes, le 22 février 2016

Rapport moral Assemblée Générale Ordinaire du 26 février 2016

Selon la tradition, ce rapport moral aborde les deux volets, culturel et politique, de notre association. Il retrace les principaux événements survenus depuis l'AG précédente, tenue le 23 janvier 2015 et propose les orientations pour l'année 2016.

Sur le plan culturel, nous avons organisé deux conférences. Le 21 mai 2015, Mr Yves DELCROIX, ingénieur horticole et aménagement du territoire à la chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, nous a parlé de la biodiversité et de sa gestion. Le 11 juin 2015, Colette DESPREZ, Préfet honoraire, a rafraîchi nos connaissances sur les collectivités territoriales.

Compte tenu de son engagement sur une liste électorale pour les élections régionales, Annie DEJONCHEERE, alors Présidente de « Vivre à Fondettes », a démissionné de ses fonctions le 4 novembre 2015 par respect du positionnement de l'association. Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration a élu un nouveau Président en la personne de Jacques GAILLARD.

Notre traditionnel apéritif de rentrée s'est tenu le 18 septembre et a été, comme à son habitude, un moment privilégié de convivialité malgré la contrainte de date imposée par la disponibilité de la salle. Nous essayerons soit de l'avancer, soit de la reculer.

Sur le plan du suivi de l'actualité locale, 2015 a été la première année d'exercice complet des différents mandats et, à ce titre, riche en événements.

Connaissant la fragilité financière de notre commune, nous avons été particulièrement sensibles aux orientations et décisions budgétaires. Ceci nous a amenés à mettre en lumière certaines dérives, tel le double emprunt dont l'existence a été maquillée dans la revue municipale.

Elles entraîneront inéluctablement une augmentation de la dette et, à moyen terme, des difficultés financières si, comme nous l'avons déjà suggéré, aucun effort de réduction de la masse salariale et sur le développement économique dans la zone des deux croix ne sont entrepris rapidement.

Une autre source d'inquiétude a été et est toujours le budget consacré à la « communication » et à la « politique – spectacle ». La réduction des dotations de l'état, initié sous le quinquennat SARKOZY et poursuivi sous le quinquennat HOLLANDE, aurait dû engager la municipalité à mieux gérer l'argent public.

Plus particulièrement, nous ne pouvons cautionner le projet pharaonique d'une halle multi-usages de 1200 m² et de parc animalier en plein centre-ville. Nous sommes heureux d'avoir été à l'initiative de la « lettre ouverte aux élus de Fondettes » et de la « pétition » contre ce projet. Aussi inadapté que coûteux, son unique but est de satisfaire le besoin d'exposition médiatique d'un maire qui ne brille malheureusement pas par ses qualités de gestionnaire et de visionnaire.

Si nous avons pu engager le dialogue avec l'équipe municipale, comme le candidat DE OLIVEIRA s'y était engagé en 2014, nous aurions proposé une réhabilitation du centre-ville toute aussi utile mais beaucoup moins onéreuse pour la commune. Une simple petite halle couverte de 500 m² et un réaménagement / embellissement du square « Naurod-Wiesbaden » auraient satisfait pleinement les besoins identifiés, sans compromettre la candidature de FONDETTES à la construction d'une vraie « salle culturelle communautaire », dans la zone dédiée des « Grands champs ».

Il est d'ailleurs amusant de constater que cette proposition, présentée depuis les travaux du PLU dans notre « projet pour FONDETTES 2014 », avait pourtant été recopiée dans les promesses électorales de la majorité municipale !

Depuis les élections municipales, notre association a souvent fait l'objet, mais sans grand succès, d'entreprise de dénigrement. Nous sommes critiqués parce que nous critiquons ! Faut-il rappeler à nos détracteurs le rôle démocratique fondamental qu'est le contrôle du pouvoir par toute minorité ?

Quant aux reproches d'absence de propositions, n'étant pas aux affaires et surtout jamais consultés, nous renvoyons ces mêmes détracteurs au projet de la liste « Vivre à Fondettes demain » que nous avons présentée en 2014.

Celui-ci prévoyait, entre autres choses page 9, de reloger les associations installées dans des locaux vétustes. Qu'attend l'équipe municipale pour réhabiliter, et même agrandir, l'ancienne caserne des pompiers pour en faire une véritable maison des associations ?

Nous vous proposons aussi la création d'un groupe de travail pour l'aménagement de la zone des Grands-champs. En effet, sous peine d'incohérence à long terme, l'implantation optimale d'une piscine ne peut se faire qu'au sein d'un projet d'ensemble pour les futures installations sportives et culturelles.

La professionnalisation et le pouvoir détenu par les appareils politiques ont conduit aux affaires des gens sans envergure. L'absence d'une vision globale à long terme mais aussi de garde-fou au sein de l'équipe municipale laisse présager bien des problèmes. En effet, gestionnaire et politicien ne sont malheureusement pas souvent les mêmes !

C'est la raison de notre positionnement « hors partis, sans étiquette ». Il nous assure une liberté de jugement et d'action appréciable que nous vous proposons de pérenniser. Nous resterons des observateurs attentifs et avisés de la gestion de la commune, pour le bien de tous les Fondettois.

Notre association a connu un léger fléchissement, comme après toute période électorale. Elle a néanmoins gardé son socle de fidèles, ceux qui n'ont pas écouté le chant des sirènes. Elle a aussi attiré de nouveaux sympathisants qui ont su observer et surtout se faire leur propre opinion. Il est donc important que nous soyons tous à jour de cotisation, pour avoir les moyens d'agir, et que nous répondions présent à l'appel de distributeurs pour nos publications.

2016 s'affirme déjà comme une année de reprise d'activité. Cela impliquera pour nous un effort de communication pour faire mieux passer nos messages et parfaire notre image. Toutes les idées sont bonnes à étudier et nous vous remercions par avance de vos suggestions.

Nous vous proposerons prochainement un nouveau programme de conférences et de visites, axés comme d'habitude sur des sujets de société ou économiques.

Conformément à nos statuts, un tiers des membres du Conseil d'Administration voient leur mandat remis au vote de l'assemblée générale par tirage au sort. Je voudrais profiter de l'occasion pour les remercier tous de leur implication.

Pour ce qui concerne enfin la cotisation à l'association, le CA rappelle qu'elle est notre unique source de financement pour couvrir toutes nos publications. Il propose néanmoins de ne pas l'augmenter pour 2016.

Tout le conseil d'administration vous remercie de la confiance que vous lui avez témoignée et nous sommes prêts à répondre à vos questions, avant de passer au vote d'approbation de ce rapport moral.

Pour le Conseil d'Administration
Jacques GAILLARD
Président